

Le conflit de 39/45

Burtoncourt était une base arrière de la « ligne Maginot » de ce fait pendant la drôle de guerre septembre 39 à mai 1940 il y avait environ 3000 soldats à Burtoncourt.

Pour la défense de la place des canons et une batterie anti aérienne positionnée dans la carrière de gypse.

EVACUATION : Le 18 mai 1940 les habitants de Burtoncourt ont été évacués par les troupes françaises.

LE RETOUR : Entre le 15 et 18 août 1940 à la fin du conflit de juin les habitants sont de retour à Burtoncourt.

EXPULSION : Le 17 novembre 1940 les allemands ont expulsés les habitants qui refusaient de prendre la nationalité allemande.

LIBERATION : Burtoncourt a été libéré en novembre 1944 (entre le 18 et 23 novembre 1944)

Durant ce conflit François BRABANT malgré-nous originaire de kédange mais qui résidait la majeure partie de l'année à Burtoncourt est tombé en Russie.

KOPPE Clothilde originaire de Burtoncourt Mariée avec Charles GIRARD de Charly (aujourd'hui Charly Oradour) expulsés à Oradour sur Glane avec toute la famille ;les Grands Parents Girard et leur deux filles de 4 et 7 années ont été victime de la barbarie nazie.

A noter le courage de **M. COLLIGNON Auguste et COLLIGNON Léon** deux frères en charge de famille, résident à Burtoncourt et expulsés en novembre 1940, ils ont participé à la libération de « valence » avec et par les maquisards.

L'engagement de **Jean FAGANT**, expulsé il a rejoint le maquis de Haute Loire (auvergne) puis après le débarquement de Provence s'est engagé volontaire dans l'armée française et a participé aux durs combats en Alsace et Allemagne (hiver 44/45 des températures à - 20°.) Son carnet militaire témoigne de son courage et engagement sans faille même blessé il combattait. Il s'est particulièrement distingué et a obtenu la « CROIX DE GUERRE avec PALME » Il est titulaire des médailles (*Médaille Militaire, Médaille commémorative avec barrette libération Allemagne, Chevalier de l'ordre national du mérite, croix du combattant volontaire, croix du combattant, médaille commémorative Afrique du nord et Indochine, médaille d'outre-mer*),

Il a terminé sa carrière comme gendarme au MAROC à RABAT (il était traducteur de la langue arabe) puis en France, son dernier poste à MOLSHEIM

En retraite adjoint au maire de Burtoncourt de 1983 à 2001 il a été très actif dans la gestion de la forêt et a œuvré pour la protection de la population dans le cadre social (correspondance pour les anciens etc..)



Présence militaire 39/40



Présence militaire 39/40



Présence militaire 39/40



Présence militaire 39/40



Présence militaire 39/40
Batterie anti aérienne
et servants

Présence militaire 39/40



Présence militaire 39/40





Evacuation



Evacuation





Expulsion



Pillage par les allemands de la cloche de l'église et du presbytère

La cloche a été fondue pour faire des armes

PREFECTURE
DE LA MOSELLE

5ème Division
2ème Bureau

Mobilisation Nationale

REPUBLICQUE FRANCAISE

METZ, le 30 Janvier 1939.

Reconnu

CONFIDENTIEL

très important

Le PREFET de la MOSELLE

à Monsieur le MAIRE de *Burtoncourt*

s/c. de Monsieur le Sous-Préfet de

Metz Comp.

Mesures de protection et de
sauvegarde à prendre en cas
de mobilisation

Les Autorités Civiles et Militaires ont pris les dispositions voulues pour faciliter, dans le cas où les événements l'imposeraient, l'évacuation et la sauvegarde des populations frontalières, susceptibles, en cas de conflit, d'être placées sous le feu des premières rencontres.

Les mesures ci-dessus font l'objet d'instructions déposées dans les gendarmeries et qui seront remises aux Maires en temps voulu.

Des réception de ces instructions secrètes au sujet desquelles je vous fournirai, par la suite, quelques précisions, les Maires auront le devoir de se conformer rigoureusement et sans délai, aux ordres qu'elles contiennent.

Cependant, pour permettre l'exécution rapide des repliements, lorsque ceux-ci seront ordonnés, il est absolument nécessaire que, dès le temps de paix, l'évacuation des zones frontalières soit préparée dans tous ses détails.

Par circulaires confidentielles des 25 Novembre 1937 et 29 Septembre 1938, j'ai déjà donné à toutes les Municipalités intéressées, des directives sur les mesures de protection et de sauvegarde à prendre en cas de mobilisation, mais m'inspirant des expériences faites lors de la période de tension du mois de Septembre 1938, il m'a paru nécessaire de fournir aux Maires des Communes susceptibles d'être évacuées, des renseignements plus détaillés sur la préparation des évacuations.

Les nombreux problèmes que pose l'évacuation d'une commune et les mesures qu'il convient d'envisager pour sa réalisation, constituent pour les Maires un travail délicat et important.

Aussi, est-il apparu, tant à l'Autorité Militaire qu'à moi-même, qu'il y avait lieu pour les Maires, dont la tâche est déjà très lourde, de grouper autour d'eux et sous leur autorité, les personnalités de la Commune susceptibles de mener à bien la préparation et l'exécution de l'évacuation.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien constituer dans votre commune une Commission Communale d'Evacuation, dont les travaux devront, évidemment, demeurer secrets de façon à ne jeter aucun trouble dans l'esprit des populations.

On prépare la
guerre dès 1937 ?